

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve aux présentes conditions générales de vente.

Devis et commandes :

Comme rien ne remplace le contact, nous vous invitons à venir nous rencontrer sur rendez-vous pour créer ou finaliser votre devis.

Un devis est remis systématiquement au client. Il est valable trois mois ; passé ce délai et en l'absence de confirmation de la part du client, les tarifs pourront être révisés. Ce document précise l'ensemble des prestations proposées par nos soins selon les besoins exprimés par le client.

Les commandes ne sont définitives qu'à réception de votre confirmation écrite et d'un chèque d'acompte de 30 % du montant TTC du devis prévisionnel.

Afin de confirmer sa commande, le client retournera par mail, par courrier ou au magasin son devis en apposant la mention « **bon pour accord** », suivie de la date et de sa signature.

La confirmation écrite de la commande doit nous être communiquée vingt jours avant la date de réception.

Tarifs et conditions de paiement :

Les prix sont susceptibles de variation en fonction d'événements exceptionnels indépendants de notre volonté, tels que l'augmentation du taux de TVA et des matières premières.

Les tarifs indiqués sur les devis sont ceux en vigueur au moment de leur élaboration.

Les prix indiqués s'entendent TVA incluse, service non compris.

Les règlements s'effectuent de la manière suivante :

- 1er acompte de 30 % à la commande, encaissé 20 jours avant la réception
- Solde à réception de la facture
- Toutes les factures sont payables au comptant

Le non-règlement du 1er acompte entraînera une suspension de la réservation.

Modification de la commande :

Toute modification de commande doit intervenir au maximum **10 jours avant la date de réception**.

Le nombre définitif d'invités doit être communiqué **8 jours avant**.

Ce nombre de convives servira de base à la facturation, même s'il s'avérait le jour de la réception que le nombre de convives soit inférieur.

Annulation de commande :

Le client doit informer dans les meilleurs délais de toute annulation de commande.

En cas de notification d'annulation reçue **plus de vingt jours avant** la date de réception, l'acompte versé par le client lui sera restitué.

En revanche, en cas de notification reçue **moins de vingt jours avant** la date de réception, nous conserverons l'acompte versé à titre d'indemnité.

Par ailleurs, nous nous réservons le droit de réclamer au client le remboursement des frais avancés pour la prestation et, plus généralement, l'indemnisation du préjudice subi du fait de l'annulation de la commande moins de trois jours avant la date de réception.

Toute prestation (marchandises, matériel, livraison, casse ou dégradation du matériel, dépassement d'horaires du personnel, etc.) non incluse dans le devis fera l'objet d'une facturation complémentaire.

En outre, le client sera responsable de toute perte, casse ou dégradation qui pourrait être causée par les participants et/ou le personnel dont il a la charge, sur les biens et le matériel nous appartenant et mis à disposition de l'organisation.

Lorsque le client a souhaité avoir de la vaisselle de location, celle-ci peut provenir d'un prestataire de service et peut être rendue sale.

Dès lors que la vaisselle appartient à la Charcuterie Bougerolle, celle-ci doit être rendue propre et rangée en l'état.

Si celles-ci, pour quelque raison que ce soit, n'étaient pas nettoyées, cela fera l'objet d'une facturation complémentaire.